Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 037-213700727-20260929-DCM_2026_115-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT
D'INDRE-&-LOIRE

Mairie de **CHINON**

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU **MARDI 29 SEPTEMBRE 2026**

2026-115

Le mardi 29 septembre 2026, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHINON, légalement convoqué le mercredi 23 septembre 2026, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle Olivier DEBRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 29	Votes Pour : 29
Nombre de Membres présents : 25	Vote Contre : 0
Pouvoirs : 4	Abstention : 0
	Non votant : 0

SONT PRESENTS :
Monsieur DUPONT, Monsieur JAILLAIS, Madame LAMBERT, Monsieur DUCHESNE, Madame LAGREE, Monsieur PLANCHON, Madame PAVERO, Monsieur BRETT, Madame LECRUT-CHARNAVEL, Madame BOISNIER, Monsieur FLEUREAUX, Monsieur SARKADI, Monsieur GUERTIN Madame LEFAY, Monsieur BERTRANDA, Monsieur LE TREUT, Madame MARTINEAU, Madame BADILLER, Madame DE JENLIS, Monsieur VARANNE, Madame PANNIER, Monsieur DUFRESNE, Madame BOURGEOIS, Monsieur NIZOU

ONT DONNE PROCURATION :
Monsieur FIELD à Madame BOURGEOIS
Madame GUEYE à Madame BADILLER
Monsieur RIBEIRO à Madame BOISNIER
Madame RUFET à Monsieur DUFRESNE

ABSENTS EXCUSES :
Monsieur FIELD, Madame GUEYE, Monsieur RIBEIRO, Madame RUFET

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame DE JENLIS

Convention de mandat Bus Spectacle Saison Culturelle 2026/2027

La Ville de Chinon met en place, trois fois par an, des « **bus-spectacle** » à destination de grandes salles de spectacle des agglomérations voisines.

Ce dispositif, désormais bien ancré auprès du public, rencontre un réel succès : les bus, d'une capacité de **22 places**, affichent régulièrement complet.

Cette opération permet de proposer aux Chinonais d'assister à des spectacles variés et de qualité – théâtre, danse, opéra, etc. – tout en réduisant les coûts de transport et l'impact environnemental lié aux déplacements. Elle permet également de bénéficier de tarifs de groupe et de favoriser le lien social entre les spectateurs.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 037-213700727-20260929-DCM_2026_115-DE

- ***AUTORISE*** *Monsieur le Maire ou Monsieur Jean-Luc DUCHESNE, Maire-adjoint délégué à la Culture et au Patrimoine, à signer les conventions de mandat entre la Ville de Chinon et :*
 - le Centre Dramatique National de Tours – Théâtre Olympia, relative à la vente de billets pour le spectacle Badine de Gwenaël Morin ;
 - la Ville de Tours – Grand Théâtre / Opéra de Tours, relative à la vente de billets pour le double opéra Pygmalion et Le Cadi Dupé ;
 - le Centre chorégraphique national de Tours, relative à la vente de billets pour le spectacle Sous les fleurs de Thomas Lebrun.

Fait à Chinon, le 29 SEP. 2026

Pour extrait conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE CHINON (I. & L.)

Jean-Luc DUPONT.

Certifié exécutoire
Publié ou notifié le

M. le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication